

# Protocole sanitaire renforcé Novembre 2020

## Continuité pédagogique

### A destination des parents et des élèves

**Contexte général :** Suite à la situation sanitaire liée au coronavirus Covid-19, mise en place d'un protocole sanitaire renforcé.

- Préalable: **rôle essentiel des parents** qui s'engagent à ne pas mettre leurs enfants au lycée en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19. **Prise de température avant le départ de la maison** (si 38° ou plus, l'enfant reste chez lui). De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement. **Fournir 2 masques pour la journée.**

#### 1. Le maintien de la distanciation physique : Respect dans la mesure du possible d'une **distance minimale d'un mètre** entre chaque personne.

Arrivée et abords de l'établissement: Balisage au sol sur le parvis extérieur pour visualiser la distance d'un mètre. Présence de 2 AED au petit portillon, zone exclusive d'accès aux horaires habituels: pointage des élèves. Fermeture du tourniquet (utilisé pour la sortie) sur l'ensemble de la journée sauf le soir à 18H.

**Restauration:** ordre de passage selon les classes appelées au micro par la vie scolaire. Présence d'un personnel à l'entrée du self et à la sortie de la chaîne pour installer les élèves par classe. Salle de restauration divisée en 3 zones distinctes utilisées successivement pour procéder à la désinfection entre chaque groupe. Pichets d'eau changés à chaque changement de groupe. Micro-ondes et salade bar non utilisés. Couverts préparés dans une serviette et pain distribué.

**Internat ouvert:** distance d'un mètre entre chaque lit; chambre le plus souvent à 2, quelques unes à 3. Après la montée en chambre, la circulation entre les chambres n'est plus possible. Chambres nettoyées tous les jours + un nettoyage renforcé le vendredi ou le lundi.

#### 2. L'application des gestes barrière : A appliquer en permanence, par tout le monde.

- **Le lavage des mains:** au moins 30 secondes à l'eau et au savon ou avec du gel hydroalcoolique (installation de distributeurs à différents endroits) + séchage avec papier jetable ou air libre

Systématique à l'arrivée et au départ de l'établissement, après les pauses, avant et après le repas, avant d'aller aux toilettes et en sortant, après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué  
Les échanges manuels d'objets doivent être évités ou accompagnés de modalités de désinfection après chaque utilisation.

- **Le port du masque « grand public »:** pour les personnels et les élèves, port du masque obligatoire tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs (masques fournis par la famille ; le lycée dispose d'un petit stock éventuellement).
- **La ventilation des classes et autres locaux:** l'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois (pendant les intercourrs, chaque récréation, au moment du déjeuner et pendant le nettoyage des locaux). Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les 2 heures.

#### 3. La limitation du brassage des élèves : La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage. L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de filières professionnelles différentes (ex : les hôteliers restent avec les hôteliers, etc...).

Limitation renforcée des déplacements d'élèves: le groupe reste le plus possible à la journée dans son pôle professionnel ou dans une même zone à la demi-journée: ce sont les enseignants

qui se déplacent (sauf salles de classe spécialisées comme les arts appliqués, les salles de science, le gymnase).

Aucune sortie du lycée n'est autorisée pour les élèves pendant la période du confinement. Les seules sorties autorisées sont celles pour aller déjeuner si l'élève est externe et celles pour rentrer à son domicile lorsque les cours sont terminés.

**L'organisation pédagogique et éducative jusqu'aux prochains congés scolaires** : cours en présentiel à 100% pour toutes les classes à effectifs réduits.

Pour les quelques classes qui ont des cours à effectifs importants, mise en place d'une organisation qui fera alterner (uniquement pour les cours en classe entière) du présentiel, de l'autonomie et du distanciel. Les élèves concernés devront suivre obligatoirement ces 3 modalités d'enseignement.

**Cette organisation vous sera communiquée début de semaine prochaine.**

**La gestion d'une suspicion d'un cas Covid : En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève.** Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

**Conduite à tenir** : Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

**L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.**

Un appui du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.